

général et professionnel (CEGEP). Comme les examens provinciaux ont pratiquement disparu depuis quelques années, le dossier scolaire est devenu le premier outil d'évaluation des candidats. Les examens d'admission à l'université proprement dits n'existent pas au Canada, mais, là où les provinces administrent des examens finals d'études secondaires à l'échelle de la province, les résultats obtenus à ces examens, sous réserve d'un choix de matières et de notes satisfaisants, servent de fondement à l'admission dans une université de la province. La plupart des universités prévoient des modalités d'admission pour les étudiants "adultes", y compris ceux qui ne satisfont pas aux exigences normales.

En général, dans les universités canadiennes, le baccalauréat est décerné après trois ou quatre années d'études, selon le niveau du diplôme d'études secondaires au moment de l'admission. Le baccalauréat spécialisé, plus poussé que le baccalauréat général, peut requérir une année d'études de plus. L'accès aux facultés menant à certaines professions libérales comme le droit, le génie, la médecine, l'art dentaire et l'administration des affaires, exige généralement que le candidat ait satisfait partiellement ou intégralement aux conditions applicables à l'obtention d'un baccalauréat. Par conséquent, le programme d'études dans ces différentes disciplines dure cinq ou six ans, à partir de la fin des études secondaires.

Les programmes de maîtrise sont de un ou de deux ans, et supposent généralement un baccalauréat spécialisé ou l'équi-

valent. Enfin, pour s'inscrire au doctorat, un étudiant doit d'ordinaire détenir une maîtrise dans la discipline choisie.

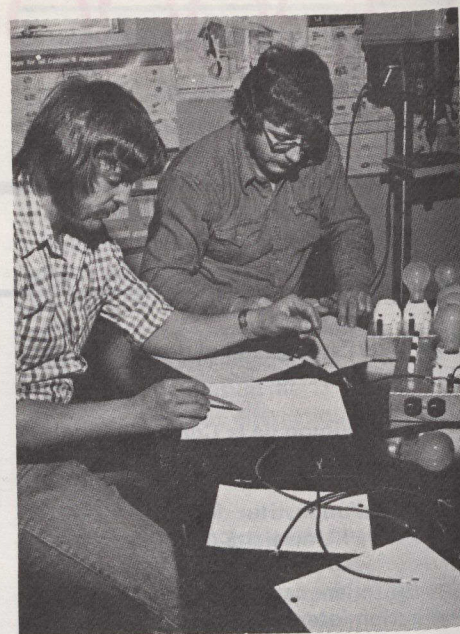
### Collèges communautaires

Bien que les universités comptent près de 60 p. cent des étudiants à plein temps, l'enseignement postsecondaire est dispensé par différents établissements qui ne discernent pas de grades.

Environ 250 établissements offrent des programmes de niveau collégial. Leurs désignations varient: collèges d'arts appliqués et de technologie en Ontario, collèges d'enseignement général et professionnel (CEGEP) au Québec, instituts d'arts appliqués et de technologie en Saskatchewan, instituts de technologie, collèges de technologie agricole, collèges communautaires, etc. Certains d'entre eux n'assurent une formation que dans un nombre restreint de disciplines spécialisées — par exemple les techniques de pêche, les techniques marines ou paramédicales, etc. En outre, ce sont les collèges communautaires qui assurent la formation de la plupart des infirmières agréées.

De nombreux collèges communautaires étaient au départ des collèges privés, des écoles techniques publiques ou des collèges affiliés à une université. Il a fallu attendre les années 60 pour que les provinces structurent l'enseignement postsecondaire non universitaire en un système de collèges communautaires, en transformant les anciens établissements ou en en créant de nouveaux.

Les collèges communautaires ont mis au point tout un éventail de programmes répondant aux besoins des collectivités



Deux étudiants du collège communautaire de McMurray (Alberta) suivant un cours d'électricité.

qu'ils desservent. Tous ces programmes ne peuvent entrer dans la catégorie des cours "postsecondaires" puisqu'il arrive souvent que le diplôme d'études secondaires ne soit pas exigé à l'admission, notamment pour l'enseignement des métiers spécialisés.

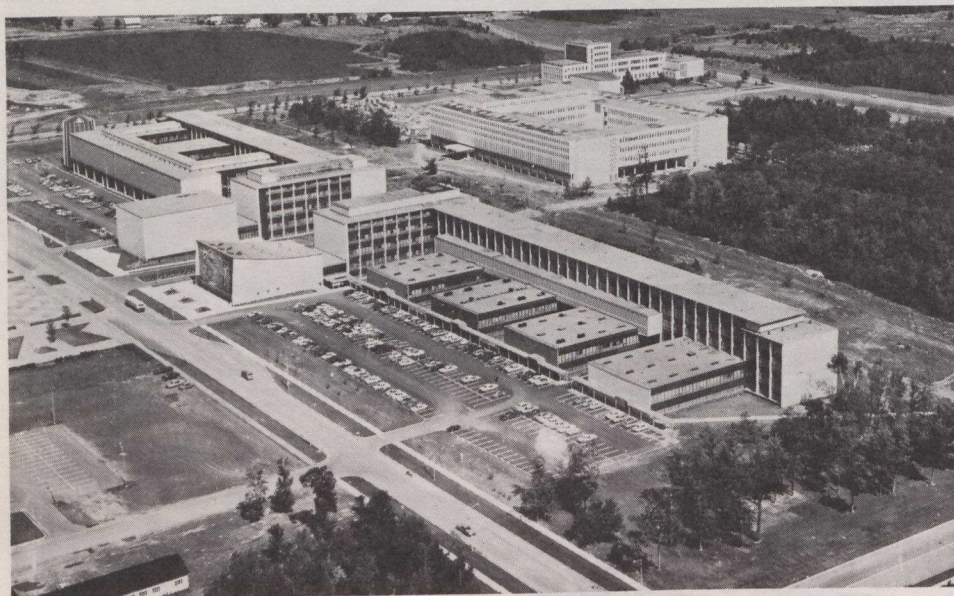
En 1979-1980, l'effectif à plein temps des collèges communautaires atteignait environ 241 600, soit une augmentation de 6,3 p. cent par rapport à 1976-1977 et de 248 p. cent par rapport à 1965-1966. Environ les deux tiers de ces étudiants étaient inscrits à des programmes de "carrières" techniques. Les autres étaient inscrits à des programmes de passage à l'université. L'effectif à plein temps ne représente toutefois qu'une petite fraction des activités des collèges communautaires en matière d'éducation des adultes. Il n'est pas rare de voir un établissement, où l'effectif à plein temps est réduit, dispenser des cours spécialisés, techniques ou d'intérêt général à un nombre d'élèves à temps partiel cinq fois plus important.

### Éducation des adultes

L'éducation des adultes, dite également éducation permanente, s'adresse aux personnes qui sont en dehors du système scolaire ordinaire; les adultes qui ne fréquentent pas l'école peuvent acquérir des attestations à différents niveaux ou poursuivre leurs intérêts personnels.

L'éducation permanente est assurée par les conseils scolaires locaux, les minis-

(suite à la page 8)



Pavillons abritant les facultés des sciences humaines (au centre), des sciences (au premier plan), et des sciences de l'administration (à l'arrière-plan) de l'Université Laval, à Québec.